



# S'inscrire à La Bonne Graine : étape par étape.

Téléchargez ou imprimez le dossier de pré-inscription.

Envoyez le dossier par e-mail ou par simple courrier à votre conseiller·ère d'éducation.

Faites régulièrement le point sur vos recherches d'entreprise avec votre conseiller·ère d'éducation.

Recherchez votre entreprise en restant en lien avec le ou la conseiller·ère d'éducation de la formation que vous avez choisi.

Félicitations !  
Vous avez trouvé une entreprise. Il faut désormais remplir le formulaire "informations Entreprise" et nous le faire parvenir.

La Bonne Graine s'occupe de prendre contact avec l'entreprise qui vous accueillera pour votre apprentissage.

Le contrat est signé : c'est un contrat tripartite entre vous (et un·e représentant·e légal·e si vous êtes mineur·e), l'entreprise et l'école.

Votre inscription à La Bonne Graine est complète!  
Bravo!  
Surveillez votre boîte mail, nous vous ferons parvenir les informations pour préparer votre rentrée.

Pas de frais d'inscription ni de sélection pour entrer à La Bonne Graine, il suffit :

- d'avoir entre 16 et 30 ans (nous contacter si vous n'entrez pas dans ces conditions d'âge, des solutions existent, elles sont étudiées au cas par cas.)
- de trouver une entreprise. C'est la partie la plus difficile, consultez notre fiche "Trouver son entreprise" et échangez au maximum avec votre conseiller·e d'éducation.